



Le logo n'est que la partie visible de l'iceberg et le résultat d'un long processus d'évaluation.

Le **logo**, simple à comprendre et sans contenu technique, ne peut être utilisé sur un produit que si celui-ci est officiellement certifié.

Cette certification est toujours appuyée par un **certificat**, généralement destiné aux relations commerciales entre entreprises, qui est également facile à comprendre mais dont le contenu technique est un peu plus détaillé, comme les normes de référence, la description précise du produit certifié ou la méthode d'évaluation et de contrôle appliquée.

Le certificat peut être publié par son détenteur car il ne comporte aucune information confidentielle.

Ce certificat est le résultat d'une évaluation rigoureuse dont tous les éléments sont repris dans un **rapport d'évaluation** au contenu technique détaillé. Ce rapport n'est généralement pas diffusé par le titulaire car il contient une description très détaillée du produit évalué, y compris sa composition.

Enfin, ce rapport est lui-même basé sur d'autres évaluations et rapports d'essais au contenu technique très spécialisé, ce qui le rend souvent indigeste et réservé aux experts. Là encore, ce rapport n'est généralement pas rendu public.

La **traçabilité** de la conformité est assurée par une chaîne ininterrompue de liens et de références allant du logo aux rapports d'essais sous-jacents.

**Notre tâche, en tant que certificateur indépendant, est donc de valider et de traduire un contenu technique complexe en un message facile à comprendre pour les citoyens, sans divulguer les informations confidentielles en notre possession.**